

Orpi Lagrelle Immobilier
Transaction | Location | Gestion |

27 Rue Noélas
42300 ROANNE
TÉL 04 77 71 26 83
www.orpi.com



Tarifs applicables au 25 Avril 2019

PARTICULIERS

HONORAIRES DE TRANSACTION (TTC)

Prix de vente	Honoraires charge vendeur
Moins de 50000€	5000€
50001€ à 65000€	6000€
65001€ à 85000€	7000€
85001€ à 100000€	8000€
100001€ à 180000€	9000€
A partir de 180000€	5%

PROFESSIONNELS

HONORAIRES DE TRANSACTION FONDS DE COMMERCE, DE PARTS SOCIALES, LOCAUX PROFESSIONNELS, CESSION DE PAS DE PORTE, DROIT AU BAIL

Prix de vente	Honoraires charge acquéreur
Jusqu'à 50000€	5000€ HT
De 50001€ à 100000€	7500€ HT
A partir de 100001€	8%HT du prix de vente

HONORAIRES DE LOCATION GERANCE

12,5% Bailleur du loyer annuel hors taxes et Hors charges
12,5% Preneur du loyer annuel hors taxes et Hors charges
Forfait rédaction des baux : 400€ HT Bailleur et 400€ HT locataire

Des remises commerciales pourront être pratiquées à titre exceptionnel selon les cas particuliers : lots multiples, ancien client, client gestion, ...

GESTION LOCATIVE

	HT	TTC
- Honoraires de Gestion courante calculés sur les encaissements (25€ minimum)	5%	6%
- Assurance loyers impayés (charge bailleur)	/	2,4%

Location d'habitations ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 89, Art.5)

- Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution du dossier et à la rédaction du bail (en pourcentage du loyer annuel Charges comprises, appliqué au bailleur et au preneur plafonné selon la zone géographique par m² de la surface habitable du logement loué)	5%	6%
- Honoraires de délivrance du congés pour vente, pour motif légitime et sérieux ou pour reprise, Montant à la charge exclusive du bailleur	208,33€	250€

Location parking ou garage

- Honoraires de location, forfait partagé 50% locataire/50% bailleur	100€	120€
- Frais d'avis d'échéance et de quittance (charge locataire)	2,08€	2,50€
- Frais pour chèque ou prélèvement impayé (charge locataire)	25€	30€

Location Baux du Code Civil

- Frais pour chèque ou prélèvement impayé (charge locataire)	25€	30€
--	-----	-----

Actes techniques et suivi de travaux

- Gestion administrative et comptable des travaux jusqu'à :		
- 500€ HT	Gratuit	Gratuit
- De 500€ à 1000€ HT	33,33€	40€
- Supérieur à 1000€ HT	4,17%	5%

Honoraires annexes

- Prolongation et annulation congé (locataire)	41,67€	50€
- Aide à la déclaration des revenus fonciers	25€	30€
- Vacances (taux horaire) : suivi sinistre, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immobilier, constitution de dossier, clôture de compte... (bailleur)	66,67€	80€
- Frais de transmission de dossier contentieux huissier / avocat (bailleur pour les baux en loi 89 et locataire pour les autres baux)	166,67€	200€
- Estimation avec compte rendu (requérant, propriétaire ou locataire)	100€	120€
- Honoraires pour suivi administratif et comptable des assurances à l'année	12€	14,40€